

**AVIS DE COMPÉTITION
POUR COMPÉTITION INVITATION
INTERCLUBS, INTERRÉGIONS ET RÉGIONALE**

La région Rive Sud

**ANNONCE LA TENUE DE
Finale des Jeux du Québec 2005**

21 au 23 janvier 2005

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

Président(e) de la compétition : Mme Monique Ricard # Téléphone :450-463-3810

Représentant technique : Mme Denyse Gilbert

Contrôleur en chef : Mme Micheline Blanchette

Contrôleur d'ordinateur : M. Jean-Claude Blanchette

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : R 04 100

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Greenfield Park

ADRESSE : 195 Empire

Greenfield Park (Québec)

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Cynthia Coull
195 Empire
Greenfield Park

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 : 85 x 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Aucune restriction

6.0 Inscriptions

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR lors de la même compétition. Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 22 décembre 2004** à l'adresse suivante :

Mme Monique Ricard, 2702 rue Marquette, Longueuil (Québec) J4K 4K4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2004** pour les patineurs de catégorie compétition.

8.0 Frais d'inscriptions

___30___\$ par événement

___35___\$ couple

___25___\$ Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPARS et datés **au plus tard le 22 décembre 2004**.

Aucun chèque postdaté après le 22 décembre 2004 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

Pour les finales régionales des Jeux du Québec, la date limite des tests est le 1^{er} janvier 2005.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3 \$ Enfant : 1 \$ Gratuit : moins de 12 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

14.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club après la date limite des inscriptions.

15.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories STAR** : répartition aléatoire (hasard) pour les finales régionales menant à la finale provinciale Patinage STAR.
- **Les groupes de patineurs des catégories «STAR», « Pré-aspirant », « Aspirant première année », « Aspirant » et « Patinage plus »** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

16.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : Indiqué sur place

17.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

CATÉGORIES PATINEURS DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories, ne pas avoir atteint 18 ans au 1^{er} janvier 2005.

NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition novice en simple.

A. Dames : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec. en musique.

E. Messieurs : Un programme libre de 3 minutes et 30 secondes +/-10 sec. en musique.

PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition pré-novice en simple.

B : Dames : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec.

F : Messieurs : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition juvénile en simple.

Les concurrents seront âgés de moins de 12 ans (dames)

et de moins de 13 ans (messieurs) le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

C : Dames : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

G : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test préliminaire de style libre réussi au complet (éléments et programme)

Les concurrents seront âgés de moins de 11 ans (dames)

et de moins de 12 ans (messieurs) le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Contenu :

- Un maximum de trois (3) sauts doubles au choix
- Chaque saut peut être exécuté une seconde fois
- Un maximum de trois (3) combinaisons/séquences de sauts
- Un minimum de deux (2) pirouettes différentes au choix mais pas plus de trois (3) pirouettes différentes au choix
- Une (1) séquence de pas au choix.
- Un minimum de un (1) mouvement de transition au choix (ex. arabesque)
- Il y aura une pénalité de 0,2 point dans la note technique pour chaque manquement aux critères énoncés ci – haut
- Pour plus de détails, voir le document de clarification des critères techniques publié sur le site : www.patinage.qc.ca

D : Dames : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

H : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILE COUPLE

Qualification : Test de compétition juvénile en couple.

I : Couple : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

JUVÉNILE DANSE

Qualification : Test complet junior bronze en danse.

J : Danses imposées : Deux (2) danses seront sélectionnées parmi :

- Tango Fiesta
- Ten – Fox
- Fourteenstep
- Valse européenne

PRÉ-JUVÉNILE DANSE

Qualification : Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danses.

K : Danse imposées : Baby Blues, Tango Canasta

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

1) Réglementation :

- Les réglementation de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués.

2) Éligibilité :

- Tout athlète inscrit aux Jeux olympiques spéciaux.
- Les nouveaux athlètes et clubs pourront s'inscrire d'ici la compétition en communiquant avec un responsable au bureau des JOSQ au (514) 843-8778

3) Catégories :

- 21 ans et moins au 1^{er} janvier 2005 (éligible à la finale provinciale)
- 30 ans et moins au 1^{er} janvier 2005 (éligible à la finale régionale seulement)

4) Programme libre :

- Le programme niveau 1, 2, et 3 : Hommes et femmes.
- Le programme doit être exécuté sur une musique instrumentale.

NIVEAU 1 DAMES ET MESSIEURS :

Le programme dure obligatoirement une minute, avec une tolérance de dix secondes en plus ou en moins, et doit être exécuté sur une musique instrumentale.

Le programme doit comporter au moins 8 des 12 éléments suivants :

- Saut sur place sur deux pieds
- Poussée-élan avant
- Poussée-élan arrière
- Godille avant sur 2 pieds
- Godille arrière sur 2 pieds
- Pirouette sur deux pieds – au moins 2 rotations
- Glissé sur le pied droit – 4 temps
- Glissé sur le pied gauche – 4 temps
- Saut de lapin – pied facultatif
- Virage sur deux pieds, d'avant en arrière
- Arrêt chasse-neige gauche et droit
- Fente avant

Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du saut de lapin entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 2 et 3 du Programme canadien de patinage.

L :. Dames : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.
M : Messieurs : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.

NIVEAU 2 DAMES ET MESSIEURS :

Le programme dure obligatoirement 90 secondes, avec une tolérance de dix secondes en plus ou en moins, et doit être exécuté sur une musique instrumentale

Le programme doit comporter des poussées-élans avant et arrière en plus de 8 des 11 éléments suivants :

- Virage avant sur 2 pieds – dans le sens des aiguilles d'une montre
- Virage avant sur 2 pieds – dans le sens contraire des aiguilles d'une montre
- Croisés – dans le sens des aiguilles d'une montre
- Croisés – dans le sens contraire des aiguilles d'une montre
- Poussées arrière en cercle – dans le sens des aiguilles d'une montre
- Poussées arrière en cercle – dans le sens contraire des aiguilles d'une montre
- Saut de lapin – pied facultatif
- Saut valsé
- Pirouette debout sur 1 pied – au moins 2 rotations
- Spirale avant – pied facultatif
- Fente

Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à ceux du saut valsé et de la pirouette debout sur 1 pied entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 4 et 5 du Programme canadien de patinage.

N :. Dames : Un programme libre de 1 minute 30 sec. +/- 10 sec.
O : Messieurs: Un programme libre de 1 minute 30 sec. +/- 10 sec.

NIVEAU 3 DAMES ET MESSIEURS :

Le programme dure obligatoirement deux minutes, avec une tolérance de dix secondes en plus ou en moins, et doit être exécuté sur une musique instrumentale.

Le programme doit comporter 12 des 16 éléments suivants :

- Virage 3 droit avant extérieur
- Virage 3 gauche avant extérieur
- Mohawk droit avant intérieur
- Mohawk gauche avant intérieur
- Spirale avant – pied facultatif
- Spirale arrière – pied facultatif
- Arrêt latéral sur un pied ou freinage perpendiculaire
- Jeu de pieds
- Boucle piquée
- Salchow
- ½ flip ou ½ lutz
- Pirouette assise
- Pirouette arrière sur un pied
- Croisés arrière –dans le sens des aiguilles d'une montre
- Croisés arrière – dans le sens contraire des aiguilles d'une montre
- Combinaison de 3 éléments, dont 1 saut (ex. : spirale-fente-saut valsé)

On incite les patineurs à puiser dans les éléments des niveaux 1 et 2 pour compléter leur programme.

Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du ½ lutz entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 5 et 7 du Programme canadien de patinage.

P : Dames : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

Q : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

Finale régionale des Jeux du Québec ou de la Participation

Élimination régionale

Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participa à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. **Les catégories doivent être celles de la finale provinciale exclusivement.**

Composition de l'équipe régionale

Maximum: 18 athlètes dont 4 athlètes des Jeux Olympiques spéciaux

Maximum de 3 inscriptions par catégorie par région

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 15 inscriptions (dont 4 inscriptions dans les catégories Jeux Olympiques spéciaux) avec un maximum de 18 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une inscription et un couple en danse ou style libre est considéré comme une inscription).

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 11 catégories de la Finale régionale des Jeux de la participation. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe sera complétée par:
 - 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
 - 2) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe précédent et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.
 - 3) pour les Olympiques spéciaux les sélections se feront de la façon suivante :
 - Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles.
 - L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :
 - Seront sélectionnés en priorité 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.

Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés à la finale régionale :

Priorité de sélection selon les niveaux représentés à la Finale Régionale	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	1
Tous sauf niveau 3 Femmes		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun Homme		1		1		2
Aucune femme niveau 1 et 3			1	2	1	

- c) Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition.
- d) Les patineurs des catégories juvénile, pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année en cours, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents à la ronde des qualifications ou aux Championnats nationaux junior mais ils pourront participer à la compétition dans une catégorie supérieure si le test est complété.
- e) Aucun concurrent ne peut s'inscrire dans plus d'une catégorie en simple.

Dans la catégorie pré-novice et novice les patineurs exécuteront seulement le programme libre.
Dans les catégories en danse, seulement les danses imposées seront exécutées.



ASSOCIATION RÉGIONALE RIVE-SUD

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC 2005

21 au 23 janvier 2005 – Greenfield Park

Formulaire d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code Postal : _____ Téléphone : (____) _____ # P.C. _____

Date de naissance : (jj/mm/aa) ____/____/____

Club d'appartenance : _____ No. Club : _____

Nom de l'entraîneur : _____ Niveau Certifié : _____

Veuillez encercler la catégorie désirée :

CATÉGORIES			
<i>Qualifications en date du 1^{er} janvier 2005 :</i> _____			
Novice	Simple	Dames	Messieurs
Pré-Novice	Simple	Dames	Messieurs
Juvenile	Simple Couple Danse	Dames	Messieurs
Pré-Juvenile	Simple Danse	Dames	Messieurs
Olympiques Spéciaux	Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3	Dames Dames Dames	Messieurs Messieurs Messieurs

COÛT : 30\$ par événement/35\$ couple/25\$ olympiques spéciaux

Le chèque doit être libellé au nom de VOTRE CLUB D'APPARTENANCE _____

- Aucun chèque postdaté après le 22 décembre 2004 ne sera accepté
- Aucun remboursement après la date limite des inscriptions

Signature _____ *du* _____ *parent* _____ *ou* _____ *tuteur* :

Signature _____ *de* _____ *l'entraîneur* :

J'approuve par la présente l'inscription de ce(cette) patineur(euse) et je certifie qu'il ou elle est éligible selon les règlements de Patinage Canada et de cette compétition.

Signature du responsable des Compétitions

No. téléphone

Date

LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ DOIT ÊTRE REMIS À LA PERSONNE RESPONSABLE DES COMPÉTITIONS DE VOTRE CLUB QUI FERA UN ENVOI GLOBAL AVEC CHÈQUE GLOBAL, À LA PRÉSIDENTE DE LA COMPÉTITION.

Date limite de remise de l'inscription au responsable des compétitions de VOTRE CLUB_____

Présidente de la compétition : MONIQUE RICARD – Tél. : (450) 463-3810

LES INSCRIPTIONS REÇUES EN RETARD SERONT ACCEPTÉES SEULEMENT À LA DISCRÉTION DU COMITÉ DE COMPÉTITION.